

Baccalauréat Général

Spécialités Scientifiques

Biologie / Ecologie



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir une culture générale et les outils intellectuels nécessaires à une poursuite d'études supérieures longues en priorité. Le bac général proposé dans les établissements d'enseignement agricole est **une formation scientifique tournée vers les métiers de la nature et du vivant.**

Les niveaux d'exigence et les débouchés sont identiques à ceux des établissements de l'Education Nationale.

La spécificité de la formation vient de l'enseignement de spécialité **Biologie-Ecologie** et des options facultatives Agronomie-Economie-Territoires ou équitation-hippologie.

PUBLIC CONCERNÉ

Le Baccalauréat Général « **Scientifique-Biologie / Ecologie** » est proposé dans les établissements d'enseignement agricole est accessible à tous les élèves ayant suivi une classe de seconde générale et technologique dans un Lycée d'Enseignement Agricole ou de l'Education Nationale.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré à partir :

- d'épreuves terminales (anticipées, finales et oral) coef. 60.
- Du contrôle continu coef. 40.

POURSUITE D'ETUDES

Formations Universitaires générales (L-M-D) Biologie-Ecologie, Sciences et technologies, STAPS

Formations du secteur médical, paramédical et social, médecine, dentaire, pharmacie, kinésithérapie, infirmier (ère), éducation spécialisée, assistance de service social ...

Préparations aux grandes écoles (CPGE) ; Classes prépa scientifiques, vétérinaires ...

Formations technologiques courtes (BUT, BTSA, BTS) : Production agricole, aménagement de l'espace, environnement, développement durable, chimie, informatique, agroalimentaire, technico-commercial ...

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Après une classe de Seconde Générale et Technologique, sur avis favorable du Conseil de Classe.

L'inscription se fait en prenant directement contact avec l'établissement.

Le LEGTA adresse aux familles un dossier d'inscription fin juin.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La **formation vise** l'acquisition de connaissances théoriques générales et scientifiques de haut niveau ainsi que des savoir-faire pratiques et méthodologiques indispensables à une bonne compréhension des sciences physiques, biologiques et écologiques, agronomiques et environnementales.

La « **Biologie - Ecologie** » est une spécificité de l'enseignement agricole. Il s'agit de l'étude des milieux, de la biodiversité et des interactions au sein d'un écosystème, une science indispensable pour se préparer aux études supérieures tournées vers les métiers de la nature et du vivant.

Enseignements communs à tous les établissements

(horaire hebdomadaire)

Français	4h00 en 1ère
Philosophie	4h00 en Terminale
Langues vivantes	4h30
EPS (Education Physique et Sportive)	2h00
Enseignement Scientifique	2h00
Histoire-Géographie	3h00
Enseignement moral et civique	18h00/an
Vie de classe	09h00/an

Enseignements de spécialité obligatoire

Classe de PREMIERE

Biologie-Ecologie	4h00
Mathématiques	4h00
Physique-Chimie	4h00

Classe de TERMINALE

Biologie-Ecologie	6h00
Physique-Chimie	6h00

Accompagnement renforcé

AP : Apport Méthodologique soutien disciplinaire.

Aide à l'orientation : construction du parcours scolaire au regard des souhaits d'orientation : 2h00
Connaissance de soi, découverte des métiers, découverte des voies de formation.

Enseignements optionnels facultatifs

Un à choisir en classe de **Première** pour les deux années du cycle

- parmi les 3 suivants :

Equitation (2h) - Hippologie (1h)

Permet aux élèves d'exercer une activité physique et sportive, d'acquérir des connaissances et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité et d'améliorer le niveau d'équitation. Il est ouvert à tous, du débutant au cavalier confirmé en BAC général et STAV.

3h00

Agronomie-Economie-Territoires

Cette option s'inscrit dans la continuité de l'option EATDD de la classe de seconde (Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable) et propose des études de territoires à l'aide des sciences humaines et des sciences de la nature.

3h00

Engagement Citoyen

Permet de valoriser un engagement personnel dans des activités bénévoles ou de volontariat.

Enseignements optionnels facultatifs

Un deuxième à choisir en classe de **Terminale**

Mathématiques complémentaires

Cette option est vivement conseillée pour la poursuite d'études.

3h00



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

Agro Campus des 2 Vallées

BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex

02-54-67-44-00

legta.vendome@educagyr.fr

